



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E34012

VALABLE JUSQU'AU 03/02/2026

ÉDITÉ LE 05/02/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1999

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 14/05/2013
6 840

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 423 016 823

Siret : 423 016 823 00050

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4307820

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 418837100013

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 418837100013

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/12/2024

Raison sociale : BDO ENERGIES

3 RUE DE LA BROSSE VIROT
ZI LES MURIERS
71160 DIGOIN

Téléphone : 03 85 81 20 72

Fax : 03 85 81 47 22

Portable :

Site Internet :

E-mail : contact@bdo-energies.fr

Responsabilité légale :
RIALIN JEAN-LUC CO-GÉRANT / BOUHET ANNE CO-GÉRANTE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	01/12/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	04/02/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/01/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	20/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	20/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.